Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 36 (1898)

Heft: 45

Artikel: Simulateurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

petit café. Lorsque le mari apprit cela, il se lia plus intimément avec Salt, et finit par aller habiter une petite chambre de son appartement.

De cette chambre, qui n'était séparée que par une cloison de celle de Mme Howe, on voyait et on entendait tout ce qui se faisait à côté. Salt, qui croyait son nouvel ami garçon lui conseillait vivement d'épouser la veuve.

Dans la chambre occupée par Howe, il avait deposé un grand sac où se trouvaient les billets de banque qui lui étaient nécessaires pour vivre, avec

beaucoup d'économie, il est vrai.

Enfin l'anniversaire même de son départ, et dixsept ans après, Mme Howe se trouvait à table avec son beau-frère, quand un domestique inconnu apporta un billet sans signature, et dont l'auteur anonyme suppliait Mme Howe de se rendre le lendemain matin, à 10 heures, au parc Saint-James, près de la volière.

- Allons, dit Mme Howe en jetant le billet à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des amoureux.

La jeune sœur prenant le billet et l'examinant avec attention s'écria:

C'est l'écriture de M. Howe!

Mistress Howe, qui avait aimé ce singulier mari, s'évanouit, et il fut convenu que le lendemain son beau-frère et sa sœur l'accompagneraient au rendezvous. Depuis cinq minutes elles s'y trouvaient, quand M. Howe, d'un air tout dégagé, s'approchant de sa femme, comme s'il l'eût quittée la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui.

Entre le jour des noces et la nuit des noces, dixsept ans s'étaient écoulés.

Coumeint on prêté dè l'ardzeint sein rein ein prêtâ.

Lo Fréderi Mottu avâi idée d'atsetâ 'na dzaille po hiverna; mã, coumeint n'avâi pas prâo mounia po alla à la faire, sè décida d'alla einprontâ cauquiès napoléïons que l'âi manquâvont tsi on vilho retså que fasåi assebin lo banauier.

Cé vilho étâi Jui qu'on dianstro et ne fasâi pas bio passâ pè sè pattès, kâ, quand prêtâvè à cauquon, n'étâi ni âo cinq et ni pi âo quatro, assebin ti clliâo que l'âi allâvont étiont écortsi

et pllioumà ào tot fin.

Mottu peinsâvè bin allâ cein eimprontâ pè la banqua, mâ, coumeint l'âi dévessâi dza on part dè beliets sè desâi: ne voudront pas mè reprêtâ oquiè! Baque! allein cein queri tsi lo vilho Samuïet! Et l'âi va.

- Bondzo, Monsu! se l'âi dese, y'è einvïa d'allà vâirè demécro à la fâire po 'na vatse et mè manquè veingt pices; poriâ-vo petêtrè lè mè prêtâ po on part dè mâi; vo baillérè mon frare po cauchon?

- Bin se te vâo, repond lo vilho, mâ, à condechon que te mé reindré veingt et quatrè pices quand lo beliet sarè échu et que ton bio-frare tè cauchenai assebin avoué ton frare!

Bin se vo volliai!

Adon lo vilho fe on beliet dè ceint-veingt francs; Mottu va lo férè signi âi duès cauchons et retornè avouè lo beliet po teri sa mounïa.

·Tem'as demandâ à eimprontâ ceint francs, se l'âi fà lo vilho ; mâ te sâ que l'est la coutema dè preindrè adé lè z'intérêts d'avance, don, lè tè ratigno su lè ceint francs et vé tè bailli houitanta francs!

- Cein n'est què justo! dese Mottu.

Lo vilho l'âi comptè don la mounïa et Mottu allâvè sè couilli avoué l'ardzeint quand l'autro l'ai dese:

- Attiuta, Fréderi; ye sé prâo que cein va gros tè geinâ dè mè rebailli clliâo ceint-veingt francs âo mâi dè Févrâ, kâ n'est pas on momeint ïo on a dè l'ardzeint; sâ-tou quiè? su lè houitanta francs que vigno dè tè bailli, tè faut m'ein laissi cinquanta po poâi rafraitsi ton beliet quand sara échu et te m'ein redévetré perein què septanta! Dinse, te saré frou dè cousons!

Ma fâi, coumeint vo peinsâ, cein ne fasâi

dierro l'affèro à Mottu, que sè desâi: avouè cein que mè restéra et cein que y'è à l'hoto, ne pu pas atsetâ ma dzâille, mâ, baque! vu prâo trovâ cein que mè manquèra!

Adon ye baillé âo vilho lè cinquanta francs et le vouaiquie vïa; mâ, quand fut pè lo mâitein dâi z'égrâ, l'autro lo récriè:

- Fréderi! revins-vâi amont!

Attiuta, se l'âi fe, y'è sondzi qu'avoué lè treinta francs que tè restè, te ne pâo pas atsetâ 'na dzâille et pisque te ne pâo tot parai rein férè avoué cein à la fâire, te faut lè mè rebailli, sara atant dè rabattu su ton beliet et te mè redévetrè rein mé què quaranta francs!

Stu iadzo, lo pourro Fréderi ne compregnâi perein à cé commerço, assebin po ein fini avoué lo vilho, l'ài rebaillè lè treinta francs que l'âi restâvè et fot lo camp ein faseint roilli la

On iadzo défrou ; sè desâi : Tè preigno pi po on vilho larro, vigno tsi li po l'âi eimprontâ dè l'ardzeint, l'âi signo on beliet, mè baillè pas on sou et l'âi redâivo onco quaranta francs!... La âobllia dè mè derè dè lâi bailli enco la vatse que iatzitéri, po lo serviço que m'a reindu, cllia canaille!

Le salut.

Sous le gracieux pseudonyme de Franquette, une dame — de Lausanne, nous dit-on — écrit la Semaine littéraire d'intéressantes chroniques sur la mode et les usages du monde. A l'intention de ceux de nos lecteurs qui ne lisent pas le journal que nous citons, nous empruntons à la dernière chronique de Franquette, ces judicieuses réflexions sur le salut:

« Comme la mode régente toutes choses, même, hélas, nos mouvements et nos attitudes, disons un mot de la manière de s'aborder, de se saluer, en vogue aujourd'hui. Je sais bien que les mouvements simples et naturels échappent plus ou moins aux lois de la mode; cependant là, comme en maint autre domaine, l'entraînement existe, irrésistible, modifiant presque à notre insu, habitudes et façons d'être.

» Sachons-le, toute affectation à la mode pendant un temps, est fatalement destinée à être une fois trouvée ridicule. Voyez par exemple le salut masculin en usage il y a quelques années: les bras ballants au-devant des genoux, les hommes penchaient brusquement la tête sur la poitrine. Plus sec était le mouvement, plus « chic était le monsieur. Eh bien, n'est-il pas absolument démodé aujourd'hui, ce salut grotesque, adopté jadis par tous les beaux cavaliers ?...

« Aujourd'hui, les hommes saluent simplement en inclinant la tête et quelque peu les

« Il est clair qu'on ne peut aborder les femmes comme on le faisait autrefois, en se baissant à angle droit, une main sur le cœur, l'autre tenant un chapeau dont les plumes balavaient le sol. Il suffit aujourd'hui de fléchir la tête avec une nuance de respect, pour que nous autres femmes soyons parfaitement satisfaites; mais il faut que la nuance y soit.

« Ce relâchement de l'étiquette, que nous constatons fréquemment, en ce qui concerne le salut masculin, est peut-être un peu la faute de la femme, qui souvent répond à peine ou d'une facon très raide à l'homme qui s'incline devant elle. Nos mères saluaient mieux que nous, je vous l'affirme, et ne craignaient pas de ployer gracieusement le cou, même un peu le buste, soit en rue soit au salon. Maintenant on s'aborde en s'adressant un petit coup de tête bien sec, aussi peu aimable et aussi absurde que possible.

« La poignée de main doit être franche et naturelle. Ceux qui ne font que vous toucher la main sans la serrer, montrent par là du dédain. et ceux qui ne vous tendent qu'un ou deux doigts sont simplement impertinents; mais c'est également un manque de savoir-vivre que de serrer brutalement la main offerte ou de la garder trop longtemps.

» Il est entendu que jamais un homme ne tend le premier la main à une femme. C'est elle qui prend l'initiative de ce mouvement. Cela pour les jeunes filles comme pour les

femmes mariées.

» De même un homme ne tend jamais la main à son supérieur, mais attend que celui-ci la lui offre. La supériorité de l'âge établit la même règle: jeunes filles et jeunes gens doivent attendre le bon plaisir des personnes plus âgées. »

Bonaparte et les goîtreux du Valais.

La Bibliothèque universelle vient de publier un intéressant article sur les « Bonaparte en Suisse », par M. Eugène de Budé. Dans la partie qui traite du passage du premier consul, en 1800, nous trouvons une amusante anecdote.

Bonaparte s'était arrêté quelques jours à Lausanne, pour prendre des renseignements exacts sur le passage du St-Bernard, que son armée, qui l'avait devancé, était prête à fran-

- « Après avoir écouté avec patience les rapports méthodiques et détaillés d'habiles ingénieurs, dit M. Eugène de Budé, Bonaparte demanda à leur chef, le général Marescot:
 - Peut-on passer?
 - » Oui, général; mais avec peine.

» - Eh bien, partons.

» Bonaparte, quittant définitivement Lausanne le 16 mai, remonta le Bas-Valais pour rejoindre son armée. Les autorités d'une bourgade valaisanne, voulant éviter de laisser au général un fâcheux souvenir de la population, eurent soin de faire enfermer, au moment de son passage, tous les idiots et goîtreux du pays. Ces pauvres diables qui, malgré leur goître et grâce à leur simplicité, n'étaient pas du même avis que leurs magistrats sur l'effet qu'ils pourraient produire, se montrèrent outrés qu'on les privât, par cet acte arbitraire, d'un spectacle militaire tout nouveau pour eux.

» Du fond des caves où on les avait entassés, s'échappaient, par les soupiraux, des plaintes sans fin, qui redoublèrent au moment où le cliquetis des sabres et le pas des chevaux annoncèrent à ces malheureux que le premier consul passait à la tête de son état-major.

» - Ouvrez-nous, ouvrez-nous! hurlaient-ils en chœur, c'est nous qui sons la zeunesse du pays. » - DEPENDENT

Simulateurs.

On a vu que dans le procès de Vacher, le tueur de bergers, celui-ci a constamment cherché à se faire passer pour fou et irresponsable de ses crimes. « Je suis un malade, persistait-il à dire, je dois être soigné ». Pas un accusé, mieux que lui, n'a joué cette comédie grâce à laquelle il espérait sauver sa tête. Mais, quoiqu'il ait, en plus d'une occasion. ébranlé la conviction des médecins chargés de l'observer, ceux-ci ont conclu à sa responsabilité, et il a été condamné à la peine capitale.

Les simulateurs du genre de Vacher se rencontrent fréquemment parmi les criminels. Le Petit Parisien citait dernièrement le cas très curieux d'un individu qui, durant huit mois, simula les signes les plus certains d'un dérangement d'esprit, avec une force de volonté vraiment extraordinaire. Il avait été placé en observation et les aliénistes chargés de l'examiner allaient conclure à son irresponsabilité, lorsqu'il commit une imprudence qui le perdit.

On avait eu recours à toutes sortes de

moyens pour arriver à le surprendre en flagrant délit de supercherie. Un jour, subitement, on lui annonça qu'un de ses parents, parti pour l'Amérique, venait de mourir, le faisant son héritier et lui léguant trois millions. Seul le décès de ce parent était exact. Il était à supposer que le faux dément allait pousser une exclamation de joie; il n'en fut rien. Mais, peu d'instants après, les médecins s'étant retirés, un gardien le trouva en train de faire, avec l'aide d'un crayon, et en écrivant les chiffres sur la manchette de sa chemise, un calcul d'intérèts. Il comptait combien un capital de 3 millions, placé à 4 %, lui donnerait de rentes par an, par mois, par jour.

Et le calcul était parfaitement juste!

Ainsi surpris, le prétendu fou dut avouer sa supercherie. « Ma foi! je m'en moque! dit-il en souriant; on me condamnera à quelques années de prison, mais en sortant je serai riche! » Quand on lui apprit que l'histoire de l'héritage avait été inventée pour le tromper, il entra dans une colère furieuse, et c'est alors qu'on put croire qu'il allait perdre réellement la raison.

Un nouveau journal parisien, La Volonté, publiait immédiatement avant l'ouverture des Chambres, la spirituelle boutade qu'on va lire. Ce qui s'est passé l'autre jour, au sein de la Chambre des députés, nous a suffisamment donné la preuve que l'auteur était tombé juste.

Paroles d'un sage.

De tous les côtés, on se hue:
Traîtres! mouchards! voleurs! vendus!
On n'aperçoit dans la cohue,
Que pieds levés et poings tendus.
Les gifles vont par ribambelles;
Le marron promet, cet hiver!
Nous en verrons d'encor plus belles
Sitôt le Parlement rouvert;
Car le retour des « honorables »
Sera le signal, nous dit-on,
D'une compote de nos râbles
Cuisinée à coups de bâton.
Comme je respecte mes membres,
Que mon « Moi » m'est cher et sacré,
Le jour où rentreront les Chambres,
Dans ma chambre je rentrerai.

NOTULES

Pour les dames.

Mesdames, prenez garde à vos jolis yeux, dit à ses lectrices le *Petit Marseillais*, écoutez les sages conseils du docteur Wood, de Chicago, qui déclare nettement la guerre à la voilette, funeste à la vue, affirme-t-il.

Ce docteur a choisi une douzaine de spécimens typiques de voilettes, et il a exécuté la série ordinaire de ses expériences sur la possibilité de lire distinctement à travers. Il en est arrivé à conclure que tous les voiles affectent plus ou moins la faculté de voir distinctement, tant à distance que de près, et que le plus mauvais, sous ce rapport, est le voile semé de pois. Toutes choses égales d'ailleurs, la gêne de la vision est en proportion directe du nombre de mailles par pouce carré; la texture du voile joue aussi à ce point de vue un rôle important.

Ainsi, lorsque les côtés des mailles sont composés de fils simples et serrés, l'œil se trouve bien moins gêné que lorsque ce sont des fils doubles. Enfin, le voile le plus acceptable est celui qui n'a pas de pois, de fleurs ou d'autres dessins, qui ne consiste qu'en mailles larges et régulières faites de fils simples et serrés.

L'Almanach du Léman, qui se publie à Genève, vient de paraître, et nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Outre de nombreux et utiles renseignements sur nos autorités fédérales, nos services publics, etc., il contient un choix d'excellents articles de genres variés. Quelques portraits,

parmi lesquels celui de M. Ruffy, qui est excellent. A côté de cela de charmantes illustrations et d'amusantes caricatures. L'almanach du Léman est en vente au bureau du *Conteur Vaudois*, au prix de 30 c. — Nous y glanons cette variété :

Etre tiré à quatre épingles. Cette locution, qui s'entend de la correction élégante du costume, vient de l'époque où l'on portait un fichu ou mouchoir de cou. Le fichu, formé d'une pièce d'étoffe carrée, pliée en triangle, dans le sens de la diagonale, avait une de ses pointes sous les épaules et les deux autres croisées à la ceinture. Pour le tenir tendu et bien ajusté, on fixait les pointes par trois épingles, et une quatrième aux croisements sur le corsage.

La même expression s'appliquait il y a 3 siècles, au costume masculin, comme on le voit dans un ancien règlement de la paroisse de St-Jaques-de-l'Honital de Paris:

«Le crieur est tenu, avant la fête de Monseigneur Saint-Jaques, d'aller par la ville avec¦sa clochette et vêtu de son corset crier la confrérie.

« Item doit à chaque pélerin et pélerine quatre épingles pour attacher les quatre cornets (coins) des mantelets des hommes et des chapeaux de fleurs des femmes. »

L'industrie des crayons. — Nous trouvons dans un journal allemand une étude statistique assez curieuse relative à la fabrication des crayons dans le royaume de Bavière qui est, comme l'on sait, le pays du monde où cette industrie est le plus en honneur.

Actuellement, il y a en Bavière vingt-huit fabriques de crayons, sur lesquelles vingt-trois se trouvent à Nuremberg et une seulement à Munich, la capitale du royaume.

Ces établissements occupent dix mille ouvriers et employés, tant hommes que femmes. Dans certaines maisons, on emploie même de tout jeunes enfants.

La moyenne des salaires est de 4 francs par jour pour les hommes, 3 fr. 25 pour les femmes et 2 fr. pour les enfants au-dessus de douze ans. Les vingt-huit fabriques bayaroises ne produisent

Les vingt-huit fabriques bayaroises ne produisent pas moins de quatre millions de crayons à mine de plomb et trois cent mille crayons de couleur par semaine. L'année dernière, elles ont livré au commerce deux cent trente millions, en chiffres ronds, de crayons ordinaires.

Si l'on s'en rapporte au journal allemand où nous puisons ces renseignements statistiques, la fabrication de ces crayons exige l'abatage d'au moins 900 hectares de cèdres chaque année, et rien qu'en Europe.

Toute une forêt convertie annuellement en portemine!

Jeunesse dorée.

Nos lecteurs connaissent tous notre jeunesse dorée, tous ont remarqué mainte fois ces jeunes élégants au col cassé qui, la badine en main, la cigarette aux lèvres, se pavanent sur les trottoirs, se figurant que toutes les demoiselles soupirent à leur approche et les mangent des yeux.

Il est assez curieux de savoir comment ces petits messieurs, dont les allures vous agacent, et qui vous vont, comme on dit, « jusque sous les ongles », ont été désignés à différentes époques. Nous trouvons ce renseignement dans les Curiosités des sciences et des lettres, par Ch. Joliet:

« La jeunesse dorée, nous dit-il, fut désignée par différents noms suivant les régimes. Sous François Ier, elle apparut pour la première fois. Les fashionnables d'alors s'appelèrent Muguets. Sous Charles IX et Henri III, on vit les Mignons. Louis XIV eut ses Marquis, remplacés sous Louis XV par les Roués, sous Louis XVI par les Freluquets ou les Beaux, jeunes gens de la bourgeoisie, qui copiaient les façons des gentilshommes.

Avec la Révolution, toute élégance disparut; mais la Convention eut pourtant ses Muscadins. Le Directoire se signala par ses Incroyables. Sous le Consulat, ils se tranformèrent en Petits-Maitres et en Merveilleux; sous la Restauration en Elégants et en Dandys. Enfin,

après 1830, il y eut des Lions, en 1850, les Muscadins, etc.»

Feuilles de géranium. — Un journal donne la recette suivante que nous reproduisons sans rien savoir sur son efficacité.

Les feuilles de tous les géraniums ont la propriété de guérir promptement les écorchures ou autres plaies de ce genre. On prend une ou plusieurs feuiles de cette plante que l'on écrase un peu sur un linge et que l'on applique sur la plaie. Il arrive très souvent qu'une feuille suffise pour la guérison. Elle s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

Rubans chiffonnés ou fripés par l'humidité. — On défait la garniture, on étend les rubans sur une table recouverte d'un drap; on les frotte à l'envers avec une éponge imbibée d'eau de gomme (25 grammes de gomme arabique dans un verre d'eau), de façon qu'ils ne soient qu'humectés. Puis on les repasse à l'envers. Le procédé rend aux rubans la fermeté et le brillant du neuf.

Métal blanc des services de table. — Pour le nettoyer facilement, le procédé est des plus faciles. Vous réduisez en poudre fine une petite pierre de blanc d'Espagne, vous l'humectez d'alcool, puis vous frottez vivement en tous sens l'objet à nettoyer à l'aide d'un chiffon. Cela fait, vous lavez votre objet dans une eau de savon tiède, puis, vous essuyez avec un linge usé et finissez de donner le poli avec une peau de daim.

Récitals Scheler. — Encore un et ce sera fini. Entendons-nous, ce sera la fin de la première série, car il est évident que le succès obtenu par M. Scheler — succès dont nous étions sûrs d'avance — lui fait une obligation de recommencer. Pourquoi done l'aimable conférencier ne donnerait-il pas une ou deux séances le soir, à 8 heures ? Il est tant de personnes qui, à 5 heures, sont encore retenues par leurs affaires; et, parmi celles-ci combien d'amateurs de bonne littérature et de bonne diction, qui seraient heureux de pouvoir, eux aussi, applaudir M. Scheler.

C'est donc mardi prochain, à 5 h., qu'aura lièu la dernière séance de la première série. Dans le programme, très attrayant, nous remarquons une page du progretté Europa Bembert, « Yous qui dormage

du regretté Eugène Rambert, « Vous qui dormez ». Billets en vente chez M. *Tarin*, libraire et à l'entrée.

THÉATRE. — Fort bonne représentation jeudi dernier. Dans les *Surprises du divorce*, le désopilant vaudeville de Bisson, on a apprécié une fois de plus le talent comique très fin de M. M. Darcourte et Grélé; avec Mme Folmer, bien amusante en ex-ballerine, c'est à eux que reviennent les honneurs de la soirée. On a beaucoup applaudi et surtout beaucoup ri.

Dimanche soir, deuxième représentation des Surprises du divorce avec les Fourchambault, d'Emile Augier.

Concert Sarasate. — On nous annonce, pour le 45 courant, un concert du célèbre virtuose. Nous y reviendrons.

L. Monnet.

Papeterie L. MONNET, Lausanne. 3, RUE PÉPINET, 3

FOURNITURES POUR BUREAUX

Registres courants et sur commande.

Etuis d'instruments mathématiques d'Aarau.

Impressions en tous genres.

Etoffes pour Dames, fillettes et enfants, dep. Fr. 1 — p. m. Milaines, Bouxkins, Cheviots p' hommes » 2 50 » Coutil imprimé; flanelle laine et coton » — 45 » Cotonnerie, toiles écrues et blanchies » — 20 » jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. = Echantillons, franco. = Adresse: Max Wirth, Zurich.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.